

arte



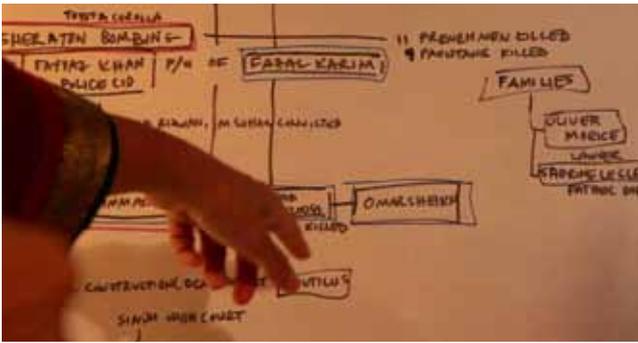
L'ARGENT, LE SANG, ET LA DÉMOCRATIE

À PROPOS DE L'AFFAIRE KARACHI

UNE ENQUÊTE DE JEAN-CHRISTOPHE KLOTZ ET FABRICE ARFI

15.10.2013

MARDI 15 OCTOBRE 2013 À 20.50   



L'ARGENT, LE SANG ET LA DÉMOCRATIE À PROPOS DE L'AFFAIRE DE KARACHI

DOCUMENTAIRE DE JEAN-CHRISTOPHE KLOTZ ET FABRICE ARFI
RÉALISÉ PAR JEAN-CHRISTOPHE KLOTZ
AVEC LA PARTICIPATION D'ÉRIC CARAVACA
COPRODUCTION : ARTE FRANCE, NOVA PRODUCTION, INA (FRANCE, 2013, 1H25)
SOIRÉE PRÉSENTÉE PAR EMILIE AUBRY

Une enquête qui démonte les mécanismes infernaux des deux volets de l'affaire Karachi, aux confins de la corruption et du terrorisme.

Le 8 mai 2002, à Karachi, au Pakistan, un attentat tue onze employés de la Direction des constructions navales de Cherbourg (DCN). Aussitôt, l'organisation terroriste Al-Qaïda est désignée comme responsable. Dix ans après les faits, l'enquête a fait surgir, notamment grâce aux révélations de la presse et aux investigations du juge antiterroriste Marc Trévidic qui reprit le dossier en 2007, une seconde affaire : un éventuel financement illicite lors de

« On a été trahi par notre pays, par notre drapeau, par notre entreprise... Ça, c'est quelque chose qui est aujourd'hui irréparable ».

GILLES SAMSON,
RESCAPÉ DE L'ATTENTAT

la campagne présidentielle de 1995 d'Édouard Balladur. Quatre contrats d'armement avec l'Arabie Saoudite et le Pakistan auraient servi à financer celle-ci, moyennant le versement de commissions, dont les bénéficiaires auraient rétrocédé un pourcentage à l'équipe de Balladur. Après trois ans d'enquête, les juges du pôle anti-corruption du tribunal de Paris ont réussi à percer, à force de témoignages et de preuves accablantes, les secrets de l'un des plus grands détournements d'argent gouvernemental sur des ventes d'armes.

SUR **arte** .TV

Dans la peau d'un intermédiaire fictif intervenant dans les négociations menées entre les États sur de grands contrats d'armement, l'internaute découvre les grandes mécaniques de la corruption. Une autre façon de... s'enrichir.

ARTE.TV/intermediaire

AFFAIRE KARACHI

LES DATES CLÉS

29 MARS 1993

Édouard Balladur est nommé Premier ministre. **François Léotard** est nommé ministre de la Défense. **Nicolas Sarkozy** est nommé ministre du Budget et porte-parole du gouvernement.

JUILLET 1994

Alors que le contrat de vente de **sous-marins Agosta** avec le Pakistan est en passe d'être signé, un nouveau réseau d'intermédiaires imposé par le gouvernement Balladur fait son apparition dans les négociations. Il s'agit du **réseau K**, composé de **Ziad Takieddine, Abdul Rahman el-Assir et Ali Ben Moussalam**. Ils réclament des commissions exorbitantes.

18 NOVEMBRE 1994

Création au Luxembourg de la société offshore *Heine*, une société-écran de la Direction des constructions navales (DCN), par laquelle transiteront les commissions occultes de plusieurs marchés d'armement signés par le gouvernement Balladur.

18 JANVIER 1995

Édouard Balladur annonce sa candidature à l'élection présidentielle.

23 AVRIL 1995

Édouard Balladur est éliminé au premier tour avec 18,58 % des suffrages exprimés, contre 20,84 % à **Jacques Chirac** et 23,30 % à **Lionel Jospin**.

26 AVRIL 1995

10.050.000 de francs sont déposés en espèces sur le compte de l'Association de financement de la campagne d'Édouard Balladur (AFICEB), à l'agence Haussmann du Crédit du Nord. Le dépôt se fait en coupures de 100 et 500 francs.

27 AVRIL 1995

200.000 francs sont encore déposés.

7 MAI 1995

Jacques Chirac est élu président de la République à 52,64% des voix.

11 OCTOBRE 1995

Le Conseil constitutionnel valide les comptes de campagne d'**Édouard Balladur**, malgré les avis contraires des rapporteurs.

15 JUILLET 1996

Arrêt du versement des commissions au **réseau K** sur ordre de l'Élysée, qui soupçonne l'existence d'un système de corruption en faveur des Balladuriens.

1^{ER} JUIN 1997

La gauche remporte les élections législatives.

MARS 1999

Jean-Louis Porchier, contrôleur général des armes, rend un rapport au ministre de la Défense **Alain Richard** sur le contrat Agosta. **Michel Ferrier**, inspecteur général de l'armement, lui aurait confié durant son enquête que 10 % des commissions versées aux intermédiaires du **réseau K** étaient destinées aux rétrocommissions en France, soit à peu près 50 millions de francs.

14 AOÛT 1999

Livraison du premier sous-marin, assemblé intégralement à Cherbourg.

21 JUILLET 2000

Une note interne de la DCN fait état de « retours illicites » de commissions en France.

21 SEPTEMBRE 2001

Une note signée par le responsable juridique de la DCN indique que le solde de 15 % restant dû à **Ziad Takieddine** n'a pas été honoré.

30 JANVIER 2002

Jugement de la cour des comptes pakistanaise concernant les commissions versées lors du contrat Agosta. L'amiral **Mansur ul-Haq** plaide coupable pour avoir reçu 7 millions de dollars en provenance de la France.

5 MAI 2002

Jacques Chirac est réélu président de la République.

8 MAI 2002

Attentat à Karachi. 15 personnes, dont 11 employés de la DCN, sont tuées.

13 SEPTEMBRE 2008

Le site d'information Mediapart révèle l'existence d'un memorandum de l'ancien directeur financier de la DCN, **Gérard-Philippe Menayas**, qui décrit dans le détail la corruption institutionnalisée dans les marchés d'armement. L'article révèle également le **rapport Nautilus**, rédigé par un ancien agent de la DST employé par la DCN. Celui-ci met à mal la thèse Al-Qaïda dans l'attentat de Karachi.

19 JUIN 2009

Interrogé à Bruxelles sur l'affaire Karachi, **Nicolas Sarkozy** évoque "une fable".

19 JANVIER 2010

Un rapport de la police luxembourgeoise évoque le rôle de **Nicolas Sarkozy** dans le montage financier pour le paiement des commissions dans la vente de sous-marins au Pakistan.

12 MAI 2010

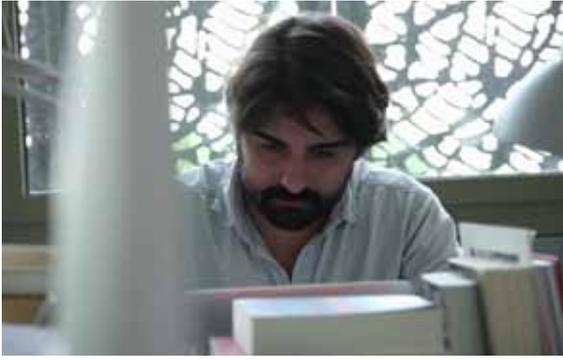
Le député **Bernard Cazeneuve** (PS) remet à l'Assemblée nationale les conclusions de son rapport d'information "sur les circonstances ayant entourés l'attentat du 8 mai 2002 à Karachi".

6 OCTOBRE 2010

Le juge **Renaud Van Ruymbeke** décide d'instruire sur les faits de corruption passive et d'abus de biens sociaux. Il compte enquêter sur les fameuses rétrocommissions.

20 JUIN 2013

Après des années de démentis, l'intermédiaire **Ziad Takieddine** avoue devant le juge **Van Ruymbeke** avoir versé de l'argent en espèces pour la campagne d'Édouard Balladur grâce aux commissions occultes perçues sur les marchés d'armement pakistanais et saoudiens. La justice dispose de nombreuses preuves.



ENTRETIEN AVEC FABRICE ARFI

CO-AUTEUR DU DOCUMENTAIRE, JOURNALISTE CHEZ MEDIAPART

Comment commence-t-on à établir un lien entre l'attentat de Karachi en 2002 et le financement illégal de la campagne présidentielle d'Édouard Balladur en 1995 ?

Le lien entre ces deux énormes affaires qui, réunies, pourraient constituer l'un des plus importants scandales de notre République, n'est pas démontré judiciairement. Mais il a permis, à partir d'un acte terroriste, de découvrir une pièce cachée derrière la bibliothèque, comme dans un mauvais film : une affaire de corruption. Ce lien est d'abord mentionné dans un rapport baptisé Nautilus. Son auteur, Claude Thévenet, espion privé de la Direction des constructions navales (DCN) et ancien agent de la DST, a enquêté sur l'attentat parallèlement aux services officiels, discréditant la thèse Al-Qaïda. Ce rapport est repris dans un mémorandum rédigé par l'ex-directeur financier de la DCN, Gérard-Philippe Menayas.

Comment en êtes-vous venus à suivre cette piste ?

Nous avons établi que la piste officielle d'Al-Qaïda, validée pendant des années par le juge Jean-Louis Bruguière, a été fabriquée par les services pakistanais. Cela nous mène à la vente de sous-marins au Pakistan et à cette stupéfiante histoire d'argent détourné sur des contrats d'armement par un gouvernement pour ses campagnes politiques, voire à des fins d'enrichissement personnel.

Même si l'attentat ne peut encore être attribué à l'arrêt du versement des commissions, le juge Marc Trévidic, qui a succédé à Jean-Louis Bruguière, privilégie désormais la thèse financière. L'affaire de corruption fait, en tout cas, figure de cas d'école... Le volet financier, le plus abouti, s'appuie sur une cathédrale de preuves.

En 1995, le gouvernement Balladur, privé du soutien du RPR dévolu à Jacques Chirac, a utilisé la commande publique pour ses desseins politiques. **On est au cœur de ce que l'esprit de corruption peut produire de plus tragique pour une démocratie, et cela à partir de ventes d'armes, un secteur de l'économie qui, déjà, mériterait un débat national.** Car il s'agit de matériel de guerre pour des pays, le Pakistan et l'Arabie Saoudite, dont on peut parfois douter du caractère démocratique, et du détournement de nos impôts via des paradis fiscaux : un braquage des citoyens en costard cravate !

Le film montre aussi comment, derrière le voile du secret de la Défense, les commissions sont admises comme une fatalité... Cette pratique institutionnalisée de la République était même légale jusqu'à une convention de l'OCDE de septembre 2000. Mais si la criminalité a les moyens de s'adapter aux évolutions de la législation, la vraie question, c'est le contrôle. Pour citer Montesquieu, le pouvoir doit arrêter le pouvoir. Et en France, les contre-pouvoirs se révèlent inopérants, d'où cette démocratie humiliée par quelques-uns qui s'approprient le bien commun, face à des citoyens infantilisés.

L'alternance démocratique n'offre donc aucun rempart ?

Non, car on reste dans la complaisance politique. Malgré les cris d'orfraie du PS lors des premières révélations sur l'affaire Karachi, on apprend que le ministère de la Défense et les services de renseignement sous Jospin étaient parfaitement informés. Quand on demande, dans le documentaire, à Alain Richard, ex-ministre de la Défense socialiste, pourquoi la justice n'a pas été saisie, il répond que cette possibilité n'a pas été évoquée, prétextant même que cela aurait fait augmenter le score du Front national ! Or cela n'a pas empêché Jean-Marie Le Pen d'être au second tour en 2002. **La corruption est le mal numéro un dans une démocratie. On nous parle d'austérité, mais, la seule affaire Karachi, ce sont près de 80 millions d'euros détournés.**

Quelle est la prochaine étape ?

Aujourd'hui, les seconds couteaux sont pris dans les filets de la justice. Reste l'étage supérieur des politiques, François Léotard, éventuellement Édouard Balladur et Nicolas Sarkozy. Les membres du gouvernement ne répondent pas du droit commun, mais de la Cour de justice de la République pour les délits commis dans le cadre de leurs fonctions. Une exception française qui fait qu'un ministre n'est pas l'égal d'un citoyen. François Hollande a promis sa suppression, mais pour l'instant, elle n'est pas à l'ordre du jour.



POURQUOI CE FILM ?

NOTE DU RÉALISATEUR JEAN-CHRISTOPHE KLOTZ

« Les affaires politico-financières, il y en a plein la presse. Mais qu'en reste-t-il une fois les gros titres oubliés ? »... Ainsi commence la narration du film. J'ai voulu donner du temps à la parole, à la réflexion, m'affranchir du rythme de ce que l'on nomme « l'actualité ». C'est un film à contre-temps. Non dans son sens péjoratif, mais dans celui de musical, comme une saillie, quelque chose qui nous sort du rythme ordinaire du reste de la chanson. Le mot clé du film est celui de « fable ». Il m'a été soufflé – involontairement – par l'ancien Président Sarkozy, lorsque j'ai découvert les images de sa conférence de presse de juin 2009, où après avoir composé une incroyable succession de sentiments (le détachement, l'étonnement, la colère retenue, l'embarras, l'ironie, la gravité...), il finit par qualifier de « fable » une enquête judiciaire en cours d'instruction. Ces sentiments étaient-ils sincères ? Feints ? Peu importe finalement, ce qui a suscité l'envie de ce film, c'est l'aspect théâtral de cette scène, et au-delà, de nos démocraties. Pour rester dans la métaphore théâtrale, en sommes-nous les acteurs, ou les simples spectateurs ?... Des spectateurs qui regardent chaque

jour, sur leur écran de télévision, le théâtre du monde, le théâtre de la politique. Qualifier de fable un propos peut prendre deux sens : le considérer comme invraisemblable, voire mensonger, et c'est bien dans ce sens que l'ancien Président l'a employé. Mais la fable désigne également un récit porteur d'une morale. C'est évidemment ce sens-là qui m'a intéressé. J'ai donc tenté, avec mes armes de cinéaste, le son, l'image, la musique, les silences, les expressions des visages, des corps, de raconter aux spectateurs une fable. Tous les faits et les personnages présentés sont réels, sauf le narrateur, qui conduit le récit depuis... une scène de théâtre, lieu de la quête du vrai par le faux. Pour moi, ce film n'est pas un film d'investigation. Même s'il repose sur la très solide enquête menée par Fabrice Arfi et Fabrice Lhomme, je n'étais pas à la recherche d'un scoop. Le simple fait d'agencer, de déterrer des faits déjà connus (et déjà engloutis par l'ogre Actualité) m'a permis de présenter une cohérence glaçante qui – c'était mon ambition – nous questionne en profondeur.



SANDRINE LECLERC



ÉRIC CARAVACA



JEAN-LOUIS BRUGUIÈRE



GILLES SAMSON



CHARLES MILLON



JAY KANETKAR



ALAIN RICHARD



HERVÉ MORIN



ASRA NOMANI

« Les ventes d'armes, les ventes de pétrole, ça va ensemble. L'argent est facile et l'influence, énorme. Quel système politique au monde ne serait pas tenté par autant d'argent ? Aucun [...] Il y a simplement trop d'argent pour résister. »

ROBERT BAER, ANCIEN AGENT DE LA CIA

LISTE DES INTERVENANTS (PAR ORDRE D'APPARITION)

ÉRIC CARAVACALE NARRATEUR

YVES BONNET DÉPUTÉ DE LA MANCHE (1993-1997)

FABRICE ARFI JOURNALISTE MÉDIAPART

ALEXANDRE GALDIN MEMBRE DE L'ÉQUIPE DE CAMPAGNE D'EDOUARD BALLADUR (1995)

JACQUES ROBERT MEMBRE DU CONSEIL CONSTITUTIONNEL (1989-1998)

CHARLES MILLON MINISTRE DE LA DÉFENSE (1995-1997)

ANDREW FEINSTEIN SPÉCIALISTE DE LA LUTTE ANTICORRUPTION

ALAIN RICHARD MINISTRE DE LA DÉFENSE (1997-2002)

GILLES SAMSON RESCAPÉ DE L'ATTENTAT DE KARACHI

MAGALI DROUET FILLE DE VICTIME DE L'ATTENTAT DE KARACHI

SANDRINE LECLERC FILLE DE VICTIME DE L'ATTENTAT DE KARACHI

JEAN-LOUIS BRUGUIÈRE JUGE D'INSTRUCTION EN CHARGE DE L'ENQUÊTE (2002-2007)

ALAIN CHOUET CHEF DU SERVICE DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ DE LA DGSE (2000-2002)

ASRA NOMANI JOURNALISTE, AMIE DE DANIEL PEARL

JAY KANETKAR RESPONSABLE ENQUÊTE AFFAIRE PEARL (FBI)

ROBERT BAER AGENT DE LA CIA (1976-1997)

MARC TRÉVIDIC JUGE D'INSTRUCTION ANTITERRORISTE

MAÎTRE OLIVIER MORICE AVOCAT

HERVÉ MORIN MINISTRE DE LA DÉFENSE (2007-2010)

BERNARD CAZENEUVE DÉPUTÉ-MAIRE DE CHERBOURG (2001-2012)

CONTACTS PRESSE :

ARTE : RIMA MATTÀ / PAULINE BOYER 01 55 00 70 41 /40

R-MATTÀ@ARTEFRANCE.FR / P-BOYER@ARTEFRANCE.FR

NOVA PRODUCTION : RANIA CHERFI / 01 53 33 33 03 / RANIA@NOVAPRESS.FR